

Revalorisation du site de la gare de Rochefort-Jemelle pour assurer son maintien et son développement

Fiche n° 1

Priorité : Lot 3

1. Description du projet

Le site de la gare de Rochefort-Jemelle (installations SNCB –bâtiment de la gare et en particulier, l’atelier aux locomotives désaffecté à valeur patrimoniale– et abords) doit faire l’objet d’une requalification globale –réaffectation, réaménagement– afin d’optimiser son potentiel économique, intermodal et convivial en ce qui concerne l’espace public aux abords du site :

INSTALLATIONS SNCB :

- Mesures d’aménagement et activités envisagées :
 - o Dépollution de l’atelier aux locomotives (via SAR)
 - o Rénovation et réaffectation de l’atelier aux locomotives :
 - Espace d’organisation d’événements (non concurrentiel au centre culturel), halle d’exposition pour salons ;
 - Espaces de travail partagés, espaces polyvalents/polyfonctionnels, hall/atelier rural ;
 - Pépinières d’entreprises hightech ;
 - Espace Public Numérique avec WiFi (EPN, voir fiche 11 du lot 3).
- Possibilité de combiner l’ODR (Opération de Développement Rural) et les SAR (Sites A Réaménager) qui permettrait de réaliser les travaux de dépollution de l’atelier aux locomotives via l’obtention de subsides.

ABORDS

- Aménagements pour améliorer l’intermodalité (voir PICM, fiche 1) ;
- Aménagements en vue d’un espace de convivialité en centralité urbaine.

2. Justification du projet (*par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé*)

Du point de vue de l’aménagement de l’espace public et de l’intermodalité :

La gare de Rochefort-Jemelle est située sur la ligne ferroviaire 162 (liaison Bruxelles-Luxembourg, à mi-chemin entre les deux capitales) et offre un potentiel sous exploité en termes d’intermodalité (insuffisance de liaisons vers les pôles touristiques).

La Place des Déportés face à la gare fait d’ailleurs l’objet d’une fiche du PICM (fiche 1 : « réaménagement de la gare de Jemelle ») en vue d’optimiser cette intermodalité. Sa localisation face à la gare de Rochefort-Jemelle, en retrait par rapport à la rue principale – avenue de Ninove–, mais au cœur historique de Jemelle ; sa polarité due à l’intermodalité (gare ferroviaire, gare de bus, parking SNCB, connexion RAVeL...) ; sa proximité des commerces (horeca...) et de diverses entreprises (Matélé) en font un espace stratégique à valoriser ou à développer (aménagement actuel utilitaire –parking d’asphalte et gare de bus en klinkers– avec potentiel de convivialité surtout du côté de la Place des Déportés).

Du point de vue de sa requalification et la réaffectation des installations de la SNCB

Repris dans un périmètre d'un site à réaménager (SAR), le site de la gare de Jemelle est constitué d'une frange de tissu urbain ouvert sur le chemin de fer et d'anciennes installations de la SNCB (bâtiment emblématique industriels du 19^{ème} pour l'ancien entrepôt de l'« atelier aux locomotives » –à l'abandon, de volumétrie exceptionnelle, de valeur patrimoniale et de localisation stratégique–, et la gare de pierre reconstruite après-guerre).

L'ancien atelier des locomotives pourrait accueillir une salle polyvalente, notamment pour des évènements qui se tiennent actuellement dans le hall des sports de Jemelle, mais qui sont peu compatibles avec l'endroit (Foire aux vins...). Une autre partie du bâtiment aurait une vocation économique (espace de co-working, accueil d'entreprises...) vu la proximité de la gare et donc les liaisons rapides vers Bruxelles et Luxembourg

La commune offre relativement peu d'emplois par rapport au nombre d'habitants (3.592 en 2014 pour 12.512 habitants) mais en augmentation, soutenu par notamment quelques gros employeurs (Administration communale, Lhoist, plateau de la gare de Jemelle, écoles...).

Le manque de synergies avec la gare de Jemelle limite d'autant plus son potentiel de développement. Le développement du site de la gare de Jemelle permettrait d'attirer de nouvelles entreprises et de développer une image plus attractive et esthétique du lieu.

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

1.2/ Valoriser le plateau de la gare de Rochefort-Jemelle (*site stratégique à fort potentiel de par son excellente accessibilité*).

2.2/ Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

2.3/ Elaborer des solutions pour la mobilité, surtout vers Rochefort-centre et la gare de Rochefort-Jemelle (*TEC, covoiturage, modes doux...*) tout en intégrant le tourisme.

3.2/ Favoriser le renforcement du tourisme local (*en se basant sur le patrimoine naturel, le petit patrimoine, le Géopark et sur une valorisation du centre de Rochefort*).

Annexes

/